



Assemblée générale de copropriété à distance :

Quelles différences entre **AGCOP Visio et un outil de visioconférence classique ?**

	Outil de visioconférence classique	AGCOP Visio
Bénéficier d'un flux vidéo et audio adapté selon le nombre de participants de votre AG	✓	✓
Invitation de personnes « non-votantes » (exemple : présence fournisseur)	✓	✓
Outil en accord avec la législation française et les décrets 2019-650 & 2020-834	✗	✓
Connexion à l'AG via un extranet fullweb dédié à chaque copropriétaire	✗	✓
Envoi automatique d'une invitation à l'AG par e-mail à vos copropriétaires	✗	✓
Mise à disposition et consultation de l'ensemble des documents avant et pendant l'AG	✗	✓
Suivi des connexions à l'AG (arrivées/départs) et des votes en cas de contestation	✗	✓
Prise en compte automatique des tantième des votants présents, absents, défaillants et représentés	✗	✓
Récupération automatique des résultats des votes dans l'espace syndic	✗	✓
Edition automatique du procès-verbal dès la clôture de la visioconférence	✗	✓
Mise à disposition du procès-verbal directement sur sur l' extranet de vos copropriétaires	✗	✓